Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260312-DELIB2026_008-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 9
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 9

DATE DE LA CONVOCATION
02 mars 2026

2026 – 008: Vote du budget primitif 2026

l'an deux mille vingt six
le dix mars
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Annick DUIGOU, Jean-Yves FAUJOUR, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Catherine LAMIDON et Eric PRIGENT.
Absente excusée: Marion GUEN

Secrétaire de séance : Annick DUIGOU

Il est fait lecture du budget primitif communal 2026 qui s'équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement en dépenses et en recettes de la façon suivante :

BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE	279.836,83 €	279.836,83 €	737.086,93 €	737.086,93 €

- Concernant le Budget Général, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants, approuve les 2 sections.

Le Maire
Eric PRIGENT

La secrétaire de séance
Annick DUIGOU